

16 avril 1971

Au camarade René NOEL  
rue de l'Espinette, 183  
7210 CUESMES

Mon cher René,

Ta proposition d'inviter Duclos a été discutée  
au Secrétariat.

Nous sommes d'avis qu'en vue du 1er Mai, une  
telle démarche auprès du P.C.F. 2 à 3 semaines avant l'évé-  
nement n'apparaîtrait pas comme très sérieux de notre part.

Nous sommes d'avis cependant d'appuyer l'idée  
d'un meeting Duclos à Mons, sans trop tarder.

Peux-tu nous faire une proposition valable de  
date et si possible de thème pour un tel meeting, par exemple  
fin mai.

Fraternellement,

U. COUSSEMENT.



Cadres Bourgeois

Le B.P. a examiné le moyen de rendre l'appareil en qualité.  
par nouvel appui certain de qualité: double recente.  
Guillaume →

double recente.  
- appar. prepar. elec. le plus  
- appui certain - Paris  
- appui capable  
de dialogues et  
nouveau développés  
avec eux.

En effet Situation actuelle - 2 fermements.

formules: Secard - Derrière - Nonique.

Secard - Carpus - fluslan Nonique  
[les risques a courir  
qui pèsent dialogues avec tout le monde - appui H&S  
Derrière - Carp. fluslan.  
rien de change]

desp. a dire la situation

Secard - Guillaume - Nonique

accord BF

rien change BF.

Derrière → DR. 1<sup>er</sup> septembre.

Carpus - fluslan →

Wagner. Patung et autres (peut être)  
determiner par recubains  
Solidanti

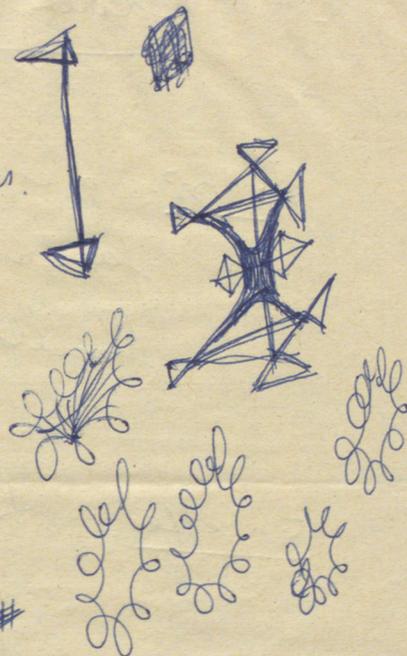
→ fluslan - source tract

+ Guillaume des aujourd'hui -

Carpus - fluslan - 1<sup>er</sup> soir.

Derrière 1<sup>er</sup> septembre.

- 1) Courants penchés X
- 2) Courants Communistes fédéralisme puis ~~faux~~ avois.
- 3) Le Parti.



Campes: - pas la même qu'il a développée au Bureau #  
 - suite du côté Campes  
 - pas rempli son devoir vis à vis le parti.  
 - Noël ne vendrait plus si la direction du P. tout que ~~the~~ Campes  
 et plusieurs autres.  
 - on a éliminé le côté flustain du Bureau -  
 pour des raisons politiques.

Résumé: Noël a demandé la tête de Campes et flustain &  
 Propre - [Léonard  
 Campes  
 flustain  
 Campes]

[Noël a été fait son autocritique - de fait organisé P. Noël,  
 Refers comys oculte de Cuesmes -

Fayt

EPHEMERIDES du 15FEVRIER au 15 AVRIL

15.2.71

MARCHE COMMUN

PROBLEMES AGRICOLES : En signe de contestation la J.A.P. a fait entrer trois vaches au Conseil Agricole des six, pour protester contre le Plan Mansholt.

DECES : Terwagne est décédé.

LUTTES SOCIALES : - Grève des écoles normales flamandes pour revalorisation des barèmes de 25 % et démocr. de l'enseignement. 1000 d'un millier venus d'Anvers de Gand et de Tongres.

- Reprise de la grève à Glaverbel à Moustier qui durera jusqu'au 1er mars 1971( contre licenciement de 27 ouvriers).
- 120 travailleurs des A.B.E.X. aux Hauts-Sarts occupent leur entreprise pour protester contre menace de licenciement de la moitié d'entre eux.
- 600 ouvriers des A.C.E.E. à Herstal sont en grève pour protester contre le refus de la direction d'appliquer l'accord national de la métallurgie.

16.2.71

LUTTES SOCIALES :- Manifestation d'étudiants et de professeurs à Bruxelles de l'enseignement normal de l'état. (1.000) pour information et participation.

- 1.500 employés de la F.N. à Herstal ont arrêté le travail . Objet : Refus du patron de négocier sur cahier de revendication

SYNDICATS : - Le Bureau de la C.S.C. réuni à Bruxelles sous la présidence de Houthuys s'inquiète des hausses des prix excessives.

- Les syndicats C.S.L. et OE/CMT d'Europe forment un front commun pour l'aide aux pays en voie de développement. Remise d'un mémorandum au Président du Marché Commun.

P.C.B. : Communiqué du C.C. du P.C.B. sur préparation du XXIème Congrès. Rapport d'A. De Coninck sur situation politique et objectifs d'action immédiates.

17.2.71

PARLEMENT : - Interpellation de Van Geyt sur la T.V.A. et hausse des prix.

- Drumaux interpelle Harmel sur la guerre d'Indochine. Une fois de plus Harmel a répondu par des échappatoires, refusant de se dissocier de la pol. américaine.

LUTTES SOC. : - 500 postiers défilent à Bruxelles pour avoir des congés réguliers.

SOLIDARITE INDOCHINE : - L'assemblée générale C.G.S.P. enseignement-rég- de Mons réaffirme sa solidarité complète avec les peuples d'Indochine et réclame du gouvernement belge une prise de position condamnant l'invasion.

18.2.71

LUTTES SOC. : - Grève des indépendants contre la provision T.V.A. dans toute la Belgique. Manifestation nationale à Bruxelles. (des dizaines de milliers).  
- 600 cultivateurs ont manifestés à Neufchâteau pour dénoncer la dégradation de la situation économique et contre le Plan Mansholt.

19.2.71

P.C.B. : - & Liège l'U.B.D.P. organise une conférence-débat sur la sécurité et la coopération européenne  
- Message des communistes de Liège-Centre à Harmel qui vient parler à une table ronde des Jeunes sociaux chrétiens sur la sécurité européenne. Propositions : - Réunion des ministres des affaires étrangères à Helsinki  
- désapprobation guerre Indochine  
- Retrait des troupes israéliennes  
- Liberté des noirs aux Etats-Unis.  
- La section de Flawinne adresse une motion aux parlementaires de la région ainsi qu'à la F.G.T.B. et la C.S.C. sur le problème Indochine.

INTERNATIONAL : - Réunion à Bucarest des ministres des affaires étrangères des membres du Pacte de Varsovie: nécessité de passer à phase active de la préparation de conférence paneuropéenne sur sécurité européenne. Aucun préalable à la convocation.

20.2.71

POL. INTERIEURE : - Le gouvernement s'est à nouveau penché sur le problème du déficit de l'AMI. Pas de conclusions.

21.2.71

- POL. INTERIEURE : - Le concile des jeunes chrétiens Wallons et Bruxellois se tient à Namur (une centaine). Ils se prononcent pour une société socialiste et pour un enseignement pluraliste.
- Premier congrès du nouveau Parti Radical.
  - dénonce conservatisme des partis traditionnels
  - estime essentiel le retour à la démocratie directe par voie de consultation de la population.
  - proclame son esprit de tolérance confessionnelle et religieuse
  - désire réforme des grandes entreprises pour redistribuer pouvoirs entre travail, management et capital.

22.2.71

PRIX : - L'indice à la consommation a fait un bond de 0,91 par rapport à janvier 71.

INDOCHINE : - Le front commun syndical Liège- Huy- Waremme s'élève contre l'extension du conflit indochinois et lance un appel pressant au gouvernement belge pour qu'il intervienne auprès du gouvernement des E.U. en vue d'arrêter l'extension du conflit.

LUTTES SOC. : - Fin de la grève à la F.N. Herstal. Accord sur cahier de revendications du personnel. Accepté par 73 % des voix. Il apporte en plus des conventions nation. des suppléments de 150 F au 1er mai et au 1er décembre 1971.

23.2.71

INTERNATIONAL : - du 23 au 25 février : conférence mondiale des communautés juives pour les juifs d'U.R.S.S. Une délégation juive soviétique est arrivée en Belgique invitée par les A.B.S.

POL. INTERIEURE : - A la Chambre les mesures envisageables pour l'A.M.I. (déficit de 5 milliards) Mr. De Paeppe : certains paiements forfaitaires, un carnet de prestations, la priorité à l'omnipraticien, des réformes qui réclament l'achat d'ordinateurs et modification de loi sur les hôpitaux.

SYNDICATS : - Bureau de la F.G.T.B. désapprouve contrat de programme pour le pain et demande blocage des tarifs pétroliers aussi longtemps qu'une justification de la hausse n'aura pas été soumise à la Commission des Prix.

24.2.71

INTERNATIONAL : - Mr. Meir Kahane, président de la Ligue de défense juive aux E.U. est expulsé de Belgique.

LUTTES SOC. : - L'ensemble du personnel des usines Uniroyal-Englebert est en grève pour protester contre licenciement arbitraire d'un ouvrier.

25.2.71

LUTTES SOC. : - Etats généraux des infirmières au Heysel et manifestation à Bruxelles de + 12.000 personnes. Revendication : statut.  
- A Bruxelles : grève chez le personnel d'établissements financiers du secteur parastatal pour des raisons de rémunération.

P.C.B. : - Message du B.P. du P.C.B. : Se réjouit de la manifestation des infirmières. Confirme son soutien. - Considère que l'unité se fera au sein des organisations syndicales.

ECONOMIE : - Mr. Stiévenart (Président de l'I.D.E.A, souligne à une conférence de presse les carences et les possibilités du Centre et du Borinage.

26.2.71

POL. INTERIEURE : - Le conseil de cabinet donne son accord pour les fusions de communes à Mons, Diest, Tongres et Termonde.

- Démission de deux conseillers provinciaux Liégeois du R.W. (Mm. Aerts et Jacob). Objet ; opposition constante entre militants de base et les deux députés de Liège, Perin et Bertrand.

P.C.B. : - Marcel Leveux à la radio. (Tribune libre politique) parle des problèmes des prix, salaires et d'emploi.

LUTTES SOC. : - Fin de la grève à Glaverbel-Moustier.

- La direction ne procédera plus dans le courant de 71 à d'autres licenciements  
- la grève n'entraînera aucune mesure vexatoire vis à vis des ouvriers ayant participé à l'action.  
- la prime de fin d'année et la prime syndicale seraient intégralement payées.

27.2.71

POL. INTERIEURE : - Réunion pol. à Hensies. Mr. Descamps propose 5 objectifs au P.L.P.

- 1) blocage pendant 5 ans des plus grands magasins
- 2) instauration de la pension nationale à 75.000 F pour toutes les catégories de citoyens.
- 3) Suppression du cumul fiscal des revenus des époux.
- 4) participation des ouvriers et employés à la gestion de l'entreprise.
- 5) défense et soutien des fonctionnaires de tendance P.L.P. en nombre insuffisant et brimés dans un milieu hostile.

1.3.71

POL. INTERIEURE : - Réunion du sommet de la majorité gouvernementale sur la T.V.A., l'A.M.I., fédérations de communes: discussions sur application T.V.A. , mesures à prendre en ce qui concerne le contrôle des prix.

LUTTES SOC. : - Le travail a repris à Glaverbel-Moustier. Referendum : participation de 90 % des ouvriers. 52 % pour poursuite de la grève. Le front commun jugeant majorité insuffisante, donne l'ordre de reprise. (voir 26.2.71)

ENSEIGNEMENT : - Comité exécutif rég. secteur enseignement de la C.G.S.P. Charleroi constate que les propositions gouvernementales en matière de revalorisation barémique sont loin en deça du mémorandum déposé par la C.G.S.P.

2.3.71

ENSEIGNEMENT : - Manifestation à Bruxelles des 19 ~~xxxxxx~~ écoles supérieures de commerce pour valorisation de leur diplôme. (10.000)

3.3.71

POL. INTERIEURE : - M; Van Eynde remet le projet de loi 868 en question à la commission spéciale de la chambre.

- a R.T.B. "Actuel", débat sur l'avenir du socialisme avec Jean Terfve, E; Mandel, Glinne, Simonet, Vandromme et Leburton.

PARLEMENT : - Glineur et Levaux interviennent à la chambre pour défense de l'emploi dans la région de Charleroi et Liège, particulièrement touchés par le chômage.

4.3.71

POL. INTERIEURE : - Mr. Dehousse remplace Terwagne comme ministre des Relations communautaires.

SOLIDARITE INDOCHINE : - Le conseil communal de Damprémy lance un S.O.S. Indochine. La motion était présentée par Magis (communiste) et Constenoble (P.S.B.)

5.3.71

P.C.B. : - Meeting à Bruxelles organisé par le P.C.B. pour Angela Davis, avec le camarade FLORY. (3.000)

6.3.71

P.C.B. : - Congrès fédéral du P.C. à Liège.

8.3.71 :

LUTTES SOC. : - Manifestation des bouchers à Bruxelles contre la T.V.A. (des milliers)

- Les ouvriers des gobeleteries du Centre et du Borinage sont en grève pour raison de salaires et de primes.

INTERNATIONAL : - Chou En-Lai en visite à Hanoï, pour réaffirmer soutien.

SYNDICATS : - Le congrès de la C.G.S.P. à Bruxelles se prononce pour une grève générale de 24 h. Revendication : révision fondamentale des barèmes des agents des services publics.

9.3.71

PARLEMENT : - Albert Mathieu interpelle le ministre de la prévoyance sociale sur l'A.M.I.

LUTTES SOC. : - des centaines d'agriculteurs limbourgeois manifestent contre le plan Mansholt.

10.3.71

INTERNATIONAL : - A la suite d'une crise au sein du parti libéral d'Australie changement ministériel. On annonce une révision de la pol. notamment pour le Viêtnam.

LUTTES SOC. : - Manifestation violente à Bastogne des agriculteurs contre le plan Mansholt.

POL. INTERIEURE : - Douze avions coûtant trois milliards seront achetés par la force aérienne. C'est ce que vient d'annoncer le comité ministériel de coordination économique et sociale. On a précisé que la Belgique obtiendrait en contrepartie des compensations éc. de 61% du prix.

11.3.71

LUTTES SOC. :-Reprise de travail à "Vieille Montagne" Bâle-Wezel, malgré distribution de tracts et protestations des communistes an-versois. Référendum off. : 62 % de oui - 35 % de non  
Le comité de grève a contesté ce résultat. Propre réf. :  
596 non - 568 oui. Malgré cela le comité de grève a dû donner l'ordre de reprise.

- Reprise de travail à ABEX (voir 15.2.71) Recalssment des  
42 travailleurs menacés de licenciement.

POL. INTERIEURE : - Au siège de la F.I.B. , négociations entre patronat et organisations syndicales en vue d'élaborer un nouvel accord national interprofessionnel.

INTERNATIONAL : - aux élections générales Indiennes, Mme Gandhi conserve une majorité. Les communistes pro-soviétiques obtiennent 12 sièges, les communistes-marxistes un.

12.3.71

POL. INTERIEURE : - A l'issue du conseil des ministres Eyskens précise qu'après l'examen de la situation sociale dans les services publics et la position du front commun syndical le gouvernement <sup>poursuivra</sup> les négociations et les consultations en vue d'un programme de revalorisation pécuniaire de la fonction publique.

13.3.71

P.C.B. : - Le camarade René Mathy est nommé officiellement bourgmestre de Vyhe-Tharoul.

14.3.71

INTERNATIONAL : - Près de 700.000 Berlinois ont votés pour renouveler le sénat et les conseils des arrondissements. Résultats :  
SPD 50.4 % (56.9 % en 1967)  
CDU 38.2. % ( 32.9 % ....)  
FDP 8.5 % ( 7.1 % ....)  
SEW 2.3 % ( 2 % ....)  
AUD 0.6 % ( 1.1 % ...)

- Premier tour des élections municipales en France. Le centre est en recul. Progrès de l'Union de la gauche. Meeting commun du P.C.F. du Parti Socialiste, Convention des institutions républicaines (Mitterand) et objectif 72.

15.3.71

INTERNATIONAL : - La police Espagnole a arrêté 40 personnes à Bilbao. Elles appartiennent selon elle à l'E.T.A.

- 19 trotskystes sont jugés à Prague.

PARLEMENT : - Louis van Geyt interpelle à la Chambre sur l'inflation et la politique de Snoy.

POL. INTERIEURE : - Reprise de contact entre le gouvernement et le front commun syndical des services publics.

16.3.71

INTERNATIONAL : - Le juge John Mac Murray, se déclare incompetent à présider le procès d'A. Davis.

POL. INTERIEURE : - Mr. Poswick relance l'idée de l'armée de métier.

- La C.G.S.P. et la centeale chrétienne des services publics ont signalés dans un communiqué qu'elles ont adressé le préavis de grève à tous les ministres.

ENSEIGNEMENT : - Mr. Dubuisson (recteur à l'université de Liège) démissionne. Il proteste ainsi contre la loi sur la nouvelle organisation des universités de l'état.

LUTTES SOC. : - Grève Cockerill-Ougrée, Ferblatil et Tolmatil.

Revendications :

- indemnité de vie chère mensuelle exempte de taxe
- indexation des barèmes fiscaux
- refus d'augmentation des cotisations à la séc. soc. et de diminution des avantages à l'A.M.I.
- soutien des représentants syndicaux aux négociations interprofessionnelles. Propositions faites par le comité syndical de Cockerill au nom de 300.000 ouvriers.

18.3.71

INTERNATIONAL : - Un complot d'extrême droite est découvert en Italie

- Manifestation fasciste à Rome de "solidarité avec les forces armées pour la défense de l'ordre civil".

- Congrès T.U.C. (Trade Union Congress), chargé de défendre la tactique des syndicats Britanniques dans leur lutte contre la loi anti-grève. L'aile gauche est battue.

POL. INTERIEURE : - La chambre vote l'augmentation des pensions et all. soc. pour le 1er avril.  
- Au siège de la F.I.B. , réunion entre dirigeants patronaux et syndicats sur la programmation interprofessionnelle. Négociations reprendront 26 mars.

19.3.71

P.C.B. : - Congrès du P.C.B. le 19.20 et 21 mars.

INTERNATIONAL : L'U.R.S.S. décide de laisser partir plus de 250.000 juifs pour Israël. Ils pourront quitter le pays " au cours des prochaines années".

20.3.71

POL. INTERIEURE : - Les jeunes F.D.F. adoptent une charte de 6 principes de philosophies politique

- 1) élections législatives à 18 ans, éligibilité à 21
- 2) choix entre services militaire et civile
- 3) révision statut objecteur de conscience, favoriser toutes classes sociales.
- 4) soutien des mouvements de libération des colonies portugaises
- 5) Donner à tous les citoyens possibilités de critiquer la société afin de mieux la construire
- 6) condamnent projet rasiste de construction de crèches.

SYNDICATS : - Congrès du secteur bancaire de la S.E.T.Ca. Objectif d'avant-plan : 1) un seul barème de rémunérations paritaire de référence pour les employés et les ouvriers.

- 2) abolition des discriminations pour les femmes en matière d'avantages.

21.3. 71

POL. INTERIEURE : - Congrès du parti Radical, souhaite régionalisation véritable du pays, le respect intégral des droits de l'homme, prise de conscience des problèmes sociaux, pour l'Europe des régions.

- Congrès du Rassemblement Wallon à Namur.

Echanges de vues sur : l'Europe, la démocratisation de la vie politique, le problème scolaire et la réforme de l'entreprise.

INTERNATIONAL : - Chou En-Lai a reçu Tolstikov (U.R.S.S.) Conversation de 4 h.

### 22.3.71

ENSEIGNEMENT : - Grève des enseignants du syndicat libéral jusqu'au 24 (inclus) pour valorisation barémique et création d'un Conseil national. La participation a été d'environ 20 % , surtout à Bruxelles et en Wallonie.

LUTTES SOC. : - Les ouvriers des usines à Cuivre et à Zinc ont discutés les informations communiquées par leurs représentants syndicaux. Proposent une journée nationale d'action pour 1) indexation des barèmes fiscaux 2) maintien des avantages A.M.I. 3) blocage prix marchandises 4) aboutissement positif des revendications sur plan interprofessionnel.

### 23.3.71

LUTTES SOC. : - Manifestation des agriculteurs à Bruxelles extrêmement violente, contre le Plan Mansholt, pour l'augmentation immédiate des prix agricoles sans augmentation pour les consommateurs ( 100.000).

ECONOMIE : - Les A.C.E.E. ont obtenu une commande pour l'équipement électrique de l'usine sidérurgique "Sidor" au Vénézuéla d'un montant total de 916 millions.

SYNDICATS : - Le Bureau de la C.S.C. exige l'indexation des barèmes fiscaux.  
- La C.G.S.P. et la centrale Chrétienne se sont réunies pour rédiger une motion commune en réponse aux propositions faites par Eyskens quant à la valorisation de la fonction publique. Comme les propositions du gouvernement sont appréciables le préavis de grève pour le 29 est suspendu.

### 24.3.71

LUTTES SOC. : - Reprise du travail à Cockerill (voir 16.3) Ils ont suspendu la grève pour permettre la négociation d'une prime de vie chère. Ils se réuniront le 26 ou 27 mars pour apprécier le déroulement des discussions. Des résultats insuffisants seraient sanctionnés de nouveaux arrêts de travail.

- Le Front Vert des organisations agricoles belge, déplore les incidents du 23 mars et poursuit son actionn
- PARLEMENT : - Réunion à la Chambre sur santé publique et logement. M. Couteau interpelle sur arrêt du pompage à Moflle lez Ath par la société Nationale des distributions d'eau à la carrière de la Dendre.
- Glineur interpelle\* sur revendication justifiée des infirmières pour un statut.

25.3.71

- INTERNATIONAL : - La chambre des communes approuve le projet de loi anti-grève en Grande-Bretagne.
- LUTTES SOC. : - Les ministres des six sont parvenus à un accord pour les prix des produits d'agriculture. Il devra encore être approuvé par les gouvernements respectifs.
- ENSEIGNEMENT : - Le Front Commun enseignant suspend son préavis de grève. Plusieurs régionales maintiennent le préavis. Gand, Liège, Verviers, Charleroi, Mons. A Namur il y aura une manifestation samedi.

26.3.71

- INTERNATIONAL : - 40 juifs se sont présentés au bureau du procureur principal à Moscou avec une pétition pour 20 autres juifs détenus. Ils ont tous été condamnés à 15 jours de prison.
- Rupture entre le pPakistan oriental et occidental. Le Cheikh Mujibur Rahman a proclamé l'indépendance du Pakistan Oriental. La guerre civile a éclaté.
- SYNDICATS : - La Centrale des métallurgistes exige une politique des prix et l'indexation des barèmes fiscaux.

27.3.71

- POL. INTERIEURE : - Le Conseil général du P.S.B. s'est réuni pour examiner les problèmes Européens.
- Le Bureau fédéral du M.P.W. s'est réuni à Namur et a examiné la situation politique après la révision de la constitution. Attend à ce que le gouvernement respecte son engagement quant à xla liberté du chef de famille à Bruxelles, exprime sa solidarité aux actions syndicales dans le pays.
- ENSEIGNEMENT : - La section rég. Mons-Borinage enseignement C.G.S.P. confirme mot d'ordre de grève de 3 jours

28.3.71

POL. INTERIEURE : - Accord de fusion entre F.D.F.- D.B. à Bruxelles.

29.3.71

INTERNATIONAL : - Les mines de fer sont nationalisées au Chili.

SYNDICATS : - Le F.G.T.B. de Liège- Huy- Waremme propose une grève de 24 h. sur le plan national. Motion : Constate le mécontentement légitime qui existe chez les travailleurs. Affirme à nouveau sa volonté d'obtenir sous peine d'exiger des compensations, des mesures pour défendre le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux pour une véritable politique des prix et par l'indexation des barèmes fiscaux. Attend des organisations syndicales nationales qu'elles adoptent les moyens d'action indispensables pour y parvenir et pour obliger les employeurs à apporter les satisfactions nécessaires aux revendications syndicales interprofessionnelles. Préconise l'org. par la F.G. T.B. et la C.S.C. sur plan national d'un arrêt de travail de 24 h. Décide à toutes fin utiles de prendre des dispositions dans ce sens.

ENSEIGNEMENT : - 52.000 professeurs de l'enseignement secondaire libre sont en grève. A Liège et à Mons la C.G.S.P. s'associe au mouvement. Dans les centrales chrétiennes le mouvement est général ainsi que dans certaines localités flamandes (Gent-Eeklo).

30.3.71

INTERNATIONAL : - 24 ième congrès du P.S. Soviétique. 5 points essentiels du rapport de Brejnev. 1) Liquidier foyer de guerre au Sud-Est Asiatique et Proche-Orient. 2) Tenir pour acquise la reconnaissance définitive des changements territoriaux en Europe après la 2ième guerre mondiale. Garantir la sécurité collective en Europe. Annuler le traité défensif de Varsovie simultanément avec l'alliance de l'Atlantique-Nord, ou, première étape, liquider leurs org. militaires. 3) conclure des traités interdisant les armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques. 4) Justifier la lutte pour la cessation de la course aux armements 5) Appliquer les décisions de l'ONU sur la liquidation des derniers régimes coloniaux. Condamner universellement le racisme et l'Apartheid.

31.3.71

SYNDICATS : - Le Comité National F.G.T.B. a marqué sa volonté de voir globaliser nos problèmes sociaux 1) Négociations syndicats-patronat 2) Prix et défense du pouvoir d'achat. A examiner les propositions de la régionale Huy-Waremme (Liège)

PRIX : - Hausse de 0,49 points de l'index par rapport à Février.

P.C.B. : - Communiqué du P.C.B. : soutien la proposition d'arrêt de travail fait par le front commun syndical pour la défense du pouvoir d'achat, les salaires et allocations sociales.

1.4.71

INTERNATIONAL : - Le Lieutenant William Calley a été remis en liberté provisoire par Nixon après avoir été condamné à perpétuité.

POL. INTERIEURE : - Entrevue a commencé entre partis de la majorité et gouvernement sur la liberté du père de famille à Bruxelles et fédérations de communes.

PARLEMENT : - Intervention de M. Levaux à la chambre sur budget de la défense nationale. Il remet en cause les dépenses due à notre dépendance à l'OTAN. P.W. Segers reconnaît que la politique de la défense nationale est l'expression de la politique étrangère menée par la Belgique.

2.4.71

INTERNATIONAL : - L'académicien Sakharov dénonce les internements et arrestations arbitraires en U.R.S.S.

POL. INTERIEURE : - Après le Conseil de cabinet, Mr. Eyskens annonce que le 868 est retiré de la circulation et annonce le dépôt d'un projet de loi cadre, destiné à le remplacer

- Célébration du 150ième anniversaire de l'indépendance de la Grèce. Diverses manifestations et cérémonies. Notamment à Bruxelles où diverses personnalités démocratiques prennent la parole. Fête à Cuesmes org. par groupements démocratiques. Parallèlement les zgents des colonels (Shape-Casto) org. fête à Jemappes.

3.4.71

INTERNATIONAL : - Conférence de presse à Liège de Sergio Vieira sur les colonies portugaises.

ENSEIGNEMENT : - Congrès statutaire des enseignants de la C.G.S.P. le 3  
4 et 5 avril. Résolution : - Réforme globale et démocratique de l'enseignement qui comprend la socialisation de l'éducation générale pour une école unique. (Réseau unique).  
Ainsi que la généralisation de l'enseignement gratuit.

SYNDICATS : - Journée nationale d'action jeunes F.G.T.B.-C.S.C. en faveur des crédits d'heures. Préparation à la semaine du 17 au 24.4.71

4.4.71

SYNDICATS : - à Bruxelles le F.G.T.B. organise une journée de la femme. Environ 3.000 participants.

INTERNATIONAL : - L'U.R.S.S. invite les pakistanais à passer aux méthodes pacifiques.

- Le parti d'Unité Populaire l'emporte au Chili aux élections municipales.

5.4.71

LUTTES SOC. : - Grève aux Tubes de la Meuse. Revendication: prime de fin d'année égale à 2 mois d'appointement à laquelle s'ajoute le mérite individuel.

PCL. INTERIEURE : - Réunion au Comité national d'expansion économique. Proposition du gouvernement : indexation des barèmes fiscaux en 2 étapes : 1ere année pour salaires inférieurs à 125.000 2ième année salaires inférieurs à 165.000 . Le F.G.T.B. est opposée à ces limitations.

En matière de prix :

- 1) Reporter au 1er juillet relèvement droits d'accises sur eaux de boissons qui devait intervenir 1er 4.71.
- 2) Proroger jusqu'au 31.12.71 la réduction de 14 à 6 % des taux de T.V.A. sur les charbons.
- 3) Proroger pour une période de 2 mois le statu-quo des tarifs de communications téléphoniques.

6.4.71

LUTTES SOC. : - Accord chez les appointés à Cockerill, approuvé par 73 % des employés présents.

- SYNDICATS : - Le Comité national élargi de la F.G.T.B. constate que l'ensemble de son cahier de revendications a été examiné par la F.I.B. et le gouvernement. Considère que les propositions faites et les engagements pris constituent un ensemble d'orientations qu'il convient de soumettre à l'appréciation des instances nationales et régionales.
- Le Bureau de la C.S.C. constate que sur 6 des 7 points que contenait le cahier de revendications, il a été possible d'obtenir un projet d'accord.

7.4.71

- INTERNATIONAL : - Mr. Rudiger Von Wechmar, porte-parole du gouvernement ouest-allemand répond au chef de l'opposition parlementaire chrétienne démocrate, que d'après une déclaration de mr. Gromyko, l'U.R.S.S. renonce au droit d'intervention militaire en R.F.A.
- POL. INTERIEURE : - Le Parti Libéral Indépendant est créé par Georges Mundeleur. Dissidence du P.L.P.

8.4.71

- LUTTES SOCIALES : - Grève de 2.500 sidérurgistes à Couillet (Hainaut-Sambre) contre détérioration continue du pouvoir d'achat et retard des salaires sur les prix.
- SYNDICATS : - La F.G.T.B. rég. Charleroi se déclare dans une résolution, être satisfaite des orientations de l'accord patrons-syndicats.
- POL. INTERIEURE : - L'association Belgique-Chine a été reçue aux affaires étrangères
- P.C.B. : - M. Leveux est nommé officiellement bourgmestre de Cheratte.

9.4.71

- P.C.B. : - Communiqué du B.P. du P.C.B. : les accords de programmations sociale sont trop vague et en deça de ce qui pouvait être obtenu sur le plan interprofessionnel. Le projet d'une journée nationale d'action reste donc justifié.
- POL. INTERIEURE : - Le vice-premier ministre et ministre des aff. ec. Cools préconise des mesures en vue de compléter l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 . 2 choses essentielles dans le projet-Cools. 1) Org. d'un enregistrement comptable uniforme pour l'ensemble des entreprises, exception faite des petites et moyennes entreprises

- 2) Procédure de fermeture d'entreprise en cas de refus d'obtempérer aux décisions prises, ainsi que le paiement immédiat de sommes déterminées.

10.4.71

POL. INTERIEURE : - Interview de Vranckx dans "Le Soir" où il annonce le dépôt d'un projet de loi anti-drogue. Il annonce création d'une brigade anti-gang et anti-drogue ainsi qu'une police de la jeunesse.

SYNDICATS : - Le Bureau de la F.G.T.B. décide de soutenir les orientations développées par ministre Cools.

11.4.71

INTERNATIONAL : - Victoire des candidats appuyés par la gauche aux élections municipales du Japon dans les 2 plus grandes villes : Tokyo et Osaka.

SYNDICATS : - Le Bureau fédéral de Liège condamne la campagne hypocrite menée actuellement contre le projet - Cools par la droite et par la "Libre Belgique".

13.4.71

LUTTES SOC. : - Séance de conciliation au siège Liégeois de Fabrimétal à propos du conflit des A.C.E.C. Herstal. 2 points litigieux doivent encore trouver une solution

- primes de production. Syndicats réclament 30 % du salaire horaire, patronat accorde 28,2 %
- salaires des 180 ouvrières égale à celui des ouvrières d'Elphias c.a.d. 2 F en plus p/h.

14.4.71

LUTTES SOC. : - Le personnel de la C.E.E. dénonce dans un communiqué l'insalubrité de ses locaux (protection insuffisante contre l'incendie, mauvais conditionnement d'air).

- Le centrale syndicale des travailleurs des mines de Belgique propose une journée nationale de concentration le 24.4. à Genk. Revendication : - abaissement âge de la pension.
- égalité des pensions pour anciens et nouveaux pensionnés
- adaptation périodique du taux des anciens pensionnés.
- Pension équivalente à 75 % du salaire.
- cumul de pension et rente d'accident de travail ou maladie professionnelle
- Pension décente aux veuves.

- SYNDICATS : - La délégation syndicale F.G.T.B. d'Elphinc propose que le comité rég. des Métallurgistes décide une action de l'ensemble des entreprises pour l'organisation d'une manifestation de soutien envers les travailleurs des A.C.E.C. à Herstal.
- Le Comité Syndical de Phénix Aluminium exige un contrôle des prix plus efficace. Revendique une véritable indexation des barèmes fiscaux. Demande aux organisations syndicales de faire aboutir ces amendements.

15.4.71

- INTERNATIONAL : - Attentat contre la représentation commerciale de l'Union Soviétique au Pays-Bas. Arrestation d'un américain de confession israélite. L'attentat est condamné par les autorités juives
- PCL. INTERIEURE : - Le secrétariat national du PSC-CVP s'oppose à l'avant-projet Cools sur le contrôle des prix.

Procès-verbal du Bureau politique du 16/4/71

Présents : Blune, Coussement, Debrouwere, De Coninck, Dussart, Glineur, Renard, Turf, Van den Branden, Van Geyt.

Excusés : Drumaux, Levaux.

Accords interprofessionnels et contrôle des prix.

- Envoi aux fédérations d'une note d'orientation précisant nos positions à l'égard du projet - non encore publié - de Cools et tendant à constituer un front uni vers un même objectif :
  - Maintien des revendications contre la vie chère
  - Maintien indexation barèmes fiscaux
  - Maintien glissement cotisations patronales
  - Maintien orientation vers une journée d'action
  - Accord sur un contrôle rapide des prix au niveau de la production en précisant les éléments du contrôle c.à.d. :-contrôle public avec participation des organisations ouvrières;
  - élargissement des droits de la Commission des prix.Accent sur le contrôle de la formation des prix par les trusts pétroliers.
- Susciter d'urgence une interpellation parlementaire à Cools (par M.Levaux). prévoir un communiqué de presse par le groupe parlementaire (à la séance du 20/4).
- publier aujourd'hui un communiqué du B.P. (rédacteurs : Van Geyt - Renard).
- Van Geyt établira une note à destination des fédérations donnant les positions au Congrès GTB sur le contrôle de la formation des prix.
- Le feu projet 868 et projet de Loi cadre sur les agglomérations fédérations et fusions.

Importance d'avoir une position claire et précise du Parti à faire discuter par le prochain C.C., indépendamment des péripéties du projet gouvernemental. Par conséquent Van Geyt établira pour le prochain B.P. une note-schéma du rapport à présenter au C.C. et donnant la position du Parti sur :

  - ce qui doit être voté par le Parlement :
    - pouvoirs démocratiques des futures agglomérations
    - élection directe au suffrage universel dès le 1er vote
    - transmission de pouvoirs des organismes centraux
    - ampleur des fédérations
  - sur le principe de la Loi cadre
  - sur la conception des fédérations : étape vers les fusions.
- Attentats contre les Ambassades des pays socialistes (Yougoslavie à Stockholm et URSS à La Haye).

Debrouwere fera un communiqué demandant au Gouvernement belge des mesures de sécurité pour les Ambassades en Belgique.
- Invitation par R.D.A. à une séance cinématographique (le 16/4)

Dussart représentera le B.P.
- Vacances des membres du B.P.

R. Holender transmettra une note à la Commission des vacances.

=====

NOTE CONCERNANT LE RETRAIT DU PROJET 868

I. Le projet 868 portant création des agglomérations et fédérations de communes, en application des nouveaux articles 108bis et 108ter de la Constitution, avait été déposé par le gouvernement à la Chambre au début de février.

Ceci, en application de l'engagement pris lors du vote de l'article 108ter selon lequel le gouvernement déposerait le 31 janvier 1971 au plus tard, un projet comportant à la fois :

- la création des grandes agglomérations et plus particulièrement de l'agglomération bruxelloise selon les modalités prévues par les deux articles cités;
- la création des fédérations de communes, et au minimum celles enserrant l'agglomération bruxelloise;
- l'instauration du libre choix de la langue de l'enseignement dans l'agglomération bruxelloise.

Ce projet devait, pour respecter le calendrier convenu, devenir loi avant les vacances d'été. Or, fin mars, la commission spéciale créée par la Chambre, malgré de multiples et longues réunions, n'en était toujours qu'à la discussion générale, tandis que les propositions d'amendement s'annonçaient, y compris et même surtout à l'initiative des commissaires des partis gouvernementaux, ou plutôt du P.S.B. et de ses trois composantes régionales.

C'était l'inpasse, et il est "techniquement" incontestable que le projet ne pouvait plus aboutir, et de loin, dans les délais prévus.

II. Pourquoi le 868 a-t-il suscité tant d'oppositions, particulièrement du côté socialiste ?

A mon avis, paradoxalement à la fois en raisons des structures démocratiques que le projet prévoyait pour les agglomérations et fédérations, et pour son caractère équivoque quant à la répartition des compétences entre les communes d'une part, et les nouvelles institutions d'autre part (équivoque liée à des conceptions contradictoires concernant l'avenir des unes et des autres).

Plus précisément : a) un large consensus existe depuis pas mal de temps sur la nécessité de créer de nouvelles structures administratives au niveau "supra-communal"; ceci, en vue d'assumer tout ou partie des nombreuses fonctions "locales" ou "sous-régionales" que les communes actuelles ne peuvent (plus ou pas) remplir, et qu'elles délèguent en fait, soit à trente-six variétés d'inter-communales de moins en moins satisfaisantes soit...aux pouvoirs supérieurs;

b) de très nombreux administrateurs communaux (bourgmestres et échevins) "traditionnels" représentés notamment par l'Union des Villes et Communes, étaient tout disposés à déléguer une partie de ces compétences "supra-communales" à des entités composées au second degré, c'est-à-dire en fait... à eux-mêmes, et ce sans contrôle accru de l'opinion et du corps électoral. Or, en raison notamment du difficile problème de la représentation de la minorité néerlandophone au sein du Conseil de l'agglomération bruxelloise, les nouvelles dispositions constitutionnelles prévoient que les Conseils des agglomérations et des fédérations doivent être élus au scrutin direct. Il s'ensuit que tout transfert de compétence des communes vers les nouvelles institutions pourrait entraîner à la fois une diminution du pouvoir des édiles en place, et un accroissement du contrôle démocratique sur les activités et fonctions supra-communales aujourd'hui assurées par les intercommunales ou par l'Etat.

De là, le recul devant l'obstacle de pas mal de députés-bourgmestres et -échevins, jusqu'il n'y a guère acquis aux propositions de l'Union des Villes;

c) pour être complet, il faut ajouter que le projet, dans la version à la fois touffue et bâclée où l'avait présenté le gouvernement, justifiait une partie des craintes des édiles déjà cités, qui risquaient de se voir dépossédés non seulement de prérogatives que les communes ne sont réellement (plus ou pas) capables d'assumer, mais encore d'attributions qui peuvent et doivent rester communales.

Et cette dépossession se ferait, dans certaines régions, au profit d'entités dans lesquelles, par exemple, les communes à majorité de gauche se verraient noyées dans des fédérations... à large prépondérance conservatrice ou cléricale.

En outre, le projet, s'il prévoyait de nombreux transferts obligatoires

et une série de transferts facultatifs de compétences des communes vers les nouvelles institutions, ne comportait par contre aucune disposition décentralisant des attributions de l'état ou de la province vers les agglomérations et fédérations. Ce qui, d'ailleurs, a suscité des critiques émanant de commissaires appartenant à tous les partis sans exception;

d) Parmi les partisans du projet (c.à.d. essentiellement... les ministres), il y avait manifestement deux écoles contradictoires quant au rôle et à l'avenir des nouvelles institutions.

Pour les uns, dont semble-t-il Harnegnies, les fédérations constituent un chemin indirect vers le regroupement de la poussière de petites communes qui subsiste dans de nombreuses régions, notamment wallonnes, en des communes plus viables groupant, en principe, un minimum de 5.000 habitants dans les campagnes et de quelque 20 à 25.000 habitants dans les régions urbanisées.

Pour les autres, partisans également d'un regroupement des petites communes, mais par fusion, les fédérations sont appelées à constituer un véritable échelon sous-régional, groupant un nombre important de communes agrandies, entre ces dernières et les grandes régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles).

III. Le gouvernement a donc annoncé le remplacement du 868 par une loi-cadre. De cette dernière, on sait jusqu'ici fort peu de choses, sauf qu'elle doit, en principe, être déposée fin avril.

Sans aucun doute, le recours aux lois-cadres présente de nombreux et sérieux inconvénients. En l'occurrence, il n'est nullement exclu que le gouvernement ne mette à profit l'occasion qui lui est offerte -y compris en raison de la proximité de l'échéance des vacances d'été- pour introduire dans la deuxième mouture plus d'ingrédients non-démocratiques que dans la première.

A mon avis, il serait cependant imprudent d'affirmer catégoriquement, dès aujourd'hui, que le nouveau projet sera plus détestable que son prédécesseur.

En effet :

- le gouvernement ne pourra que très difficilement remettre en cause, en

raison à la fois des impératifs constitutionnels et des préoccupations de représentation néerlandophone à Bruxelles, la structure démocratique des nouveaux organes prévue par feu le 868;

- il lui sera, de même, très difficile de ne pas introduire dans la loi-cadre "un peu plus" de décentralisation que dans le 868;

- il faut, en outre, bien reconnaître que les principales résistances de type "conservateur" à ce que le projet contenant de valable, émanaient d'une sorte de "syndicat des potentats locaux" et que le recours à une loi-cadre pourrait bien se révéler, comme un moyen de venir à bout des dites résistances - notamment parce qu'il pourrait tendre à une mise en place plus progressive, et davantage concertée, des nouvelles institutions, ce qui ne serait pas nécessairement mauvais.

Dès lors, je propose de ne pas porter de condamnation à priori de ce que sera le projet renanié du gouvernement, mais bien d'examiner celui-ci, dès sa publication, avec le plus grand soin - en vue d'en faire une critique argumentée portant à la fois sur ses aspects négatifs inmanquables et sur ses aspects positifs éventuels.

Louis VAN GEYT,

Bruxelles, le 15 avril 1971.

Communiqué de presse du Bureau politique du Parti communiste  
de Belgique.

Les luttes ouvrières qui se poursuivent confirment que les négociations interprofessionnelles du début du mois n'ont pas apporté aux travailleurs les compensations que nécessite la hausse du coût de la vie.

Les faits démontrent qu'il faut continuer et développer l'action pour les principales revendications interprofessionnelles : l'indexation des barèmes fiscaux, le contrôle démocratique de la fixation des prix, la mise à charge du patronat des cotisations sociales.

Ces objectifs suffisent à justifier le maintien du projet syndical d'une journée nationale d'action. Seule une grande action au niveau interprofessionnel peut permettre aux travailleurs du secteur privé et des Services publics de réaliser ces objectifs, inséparables des revendications salariales posées sur le plan professionnel dans les entreprises.

En ce qui concerne le contrôle des prix, le Bureau politique constate que l'on ne possède, en fait, aucune précision sur le contenu de l'avant-projet mis au point par le ministre Cools. Malgré tout le bruit qu'il a soulevé, cet avant-projet reste vague et sa portée semble purement administrative. En tous cas, aucun effet pratique immédiat ne peut en être attendu pour enrayer la vie chère.

Le Bureau politique charge donc le groupe parlementaire communiste d'interpeller rapidement le ministre des Affaires économiques afin que celui-ci explique clairement ses intentions devant le Parlement et l'opinion publique.

Bruxelles, le 16 avril 1971.

Persmededeling van het Politiek Bureau der Kommunistische Partij van België.

De voortzetting van de arbeidersakties bevestigt dat de interprofessionele onderhandelingen van het begin van de maand aan de werkers niet de kompensaties bezorgd hebben welke de stijging van de levensduurte wettigt.

De feiten tonen aan dat de strijd dient voortgezet en ontwikkeld voor de voornaamste interprofessionele eisen : indeksering van de belastingschalen, democratische controle op de prijsbepaling, overdracht naar het patronaat van de maatschappelijke bijdragen.

Deze oogmerken volstaan om de handhaving te rechtvaardigen van het syndikale plan voor het houden van een nationale strijddag. Alléén een grootscheepse aktie op interprofessioneel vlak zal aan de werkers van de private en openbare sectoren toelaten om deze oogmerken te verwezenlijken, welke niet te scheiden zijn van de per beroep en per bedrijf gestelde looneisen.

Wat betreft de prijzenkontrole, stelt het Politiek Bureau vast dat men in feite over geen enkele duidelijke aanwijzing beschikt wat betreft de inhoud van het voorontwerp uitgewerkt door vice-premier Cools. Ondanks al het lawaai dat dit voorontwerp uitlokte blijft het vaag en schijnt het een zuiver administratieve draagwijdte te hebben. In ieder geval kan er geen enkel praktisch effekt van worden verwacht om het dure leven tegen te gaan.

Het Politiek Bureau geeft dan ook opdracht aan de kommunistische parlementsgroep om de Minister van Economische Zaken spoedig te interpellieren, opdat hij duidelijk zijn bedoelingen zou kenbaar maken aan Parlement en openbare opinie.

Brussel, 16 april 1971.

Communiqué de presse.

Le Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique exprime son indignation devant l'attentat criminel dont l'Ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm a été la victime. Il a transmis ses condoléances écrites aux autorités Yougoslaves, et a chargé le groupe parlementaire communiste d'insister auprès du gouvernement belge pour que d'éventuels éléments réactionnaires et fascistes puissent créer dans notre pays aussi un climat de terreur contre les pays socialistes et leurs représentants, sous le couvert de la liberté d'expression des opinions. A ce propos, le Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique exprime également son aversion à l'égard de l'attentat contre le bâtiment de la représentation commerciale de l'U.R.S.S. à Amsterdam.

Le Bureau Politique du P.C.B.  
Bruxelles, le 16 avril 1971.

PERSMEDEDELING.

Het Politiek Bureau van de Kommunistische Partij van België geeft uiting aan zijn verontwaardiging over de moordaanslag waarvan de Joegoslavische ambassadeur te Stockholm het slachtoffer is geworden. Het heeft zijn schriftelijk rouwbeklag aan de Joegoslavische autoriteiten overgemaakt, en de kommunistische parlementsgroep opdracht gegeven aan te dringen bij de Belgische regering, opdat deze maatregelen zou nemen die verhinderen dat eventuele reaktionaire en fascistische elementen in ons land op hun beurt een klimaat van terreur tegen de socialistische landen en hun vertegenwoordigers zouden scheppen, onder dek-mantel van de vrijheid van meningsuiting. In dat verband drukt het Politiek Bureau der Kommunistische Partij van België eveneens zijn afkeer uit over de aanslag tegen het gebouw van de handelsvertegenwoordiging der U.S.S.R. te Amsterdam.

Brussel, 16 april 1971.

Het Politiek Bureau van de  
Kommunistische Partij van  
België

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES  
-----

Bruxelles, le 19 avril 1971

A TOUTES LES FEDERATIONS.

Chers camarades,

Nous vous envoyons ci-joint le texte du communiqué du Bureau Politique du 16 avril dr., qui doit vous servir comme base pour le travail dans les fédérations.

La tension sociale persiste. Dans diverses entreprises des nouvelles grèves éclatent pour l'augmentation des salaires. La généralisation de la lutte salariale qui se dessinait il y a quelques semaines, a été endiguée suite à la conclusion des accords sur la programmation sociale (Tendance à généraliser la lutte salariale qui a été exprimée e.a. dans l'appel de la FGTB-Liège-Huy-Waremme pour la tenue d'une journée nationale d'action (grève de 24 H) ).

Les diverses luttes salariales se déroulent de nouveau en ordre dispersé.

Cependant, le fait que ces luttes salariales ne diminuent pas prouve que le mécontentement persiste en ce qui concerne la hausse du coût de la vie.

L'augmentation des prix ne s'arrête pas. L'inflation persiste (Elle est liée à la politique générale gouvernementale qui entraîne notre pays dans la politique inflatoire des Etats-Unis). Les effets de la T.V.A. ne sont pas encore entièrement "digérés".

On peut donc s'attendre à une augmentation des luttes salariales. Les communistes continueront à appuyer inlassablement ces luttes salariales. En même temps ils doivent oeuvrer pour généraliser le mouvement.

Le parti doit multiplier ses efforts pour mettre la revendication de l'indexation des barèmes fiscaux à l'avant-plan.

Cette revendication reste posée dans tous les secteurs. C'est une revendication qui unit. Nous ne pouvons la lâcher à aucun moment.

.../.

Les prix.

L' "opération" Cools pour le contrôle des prix a été inspirée probablement par divers motifs, sauf celui d'une véritable maîtrise des prix. Pour cela il faut s'attaquer à la toute-puissance des monopoles. Nous devons cependant être conscients du fait que l' "opération" Cools sera très attrayante pour de larges couches de la population travailleuse et peut les induire en erreur. Elle peut avoir notamment pour conséquence qu'un arrêt temporaire sera mis au mécontentement des travailleurs.

Nous ne sommes pas adversaires d'une maîtrise et d'un contrôle des prix. Ceux-ci doivent cependant dépasser le cadre traditionnel et commencer, enfin, à la formation des prix dans la production. Ceci suppose un contrôle des organisations ouvrières sur la comptabilité, les prix de revient, les prix de vente, l'emploi des fonds d'investissement publics, etc... Ce contrôle signifie donc qu'il faut commencer à réaliser le contrôle ouvrier, la réforme de structures anti-capitalistes.

Nous invitons les fédérations à tenir compte de cette orientation dans les agissements publics des communistes, dans les tracts, etc...

(NOUS INVITONS LES FEDERATIONS EGALEMENT A ORGANISER DES MEETINGS AUX ENTREPRISES. VEUILLEZ EN INFORMER LE CDE. CLAUDE RENARD).

En ce qui concerne les Services Publics:

On peut s'attendre à une relance du mouvement revendicatif. Le secteur Enseignement reste le point névralgique. Contactez à temps les camarades des Services Publics.

Le recrutement:

Nous invitons les fédérations à insérer, dans les tracts et autre matériel de propagande, un bulletin d'adhésion au Parti. Au 1 juin les fédérations doivent avoir atteint leur nombre de membres de fin 1970.

Fraternellement,

A.DE CONINCK  
Secrétaire National

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 19 avril 1971

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

---

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENEREDI 23 AVRIL 1971 A 9 H.30.

-----  
A l'ordre du jour :

- 1) Point de la situation dans les luttes sociales  
et examen note préparatoire de Dussart. (De Coninck)
- 2) Examen note Van Geyt sur position Parti  
(agglomérations - fédérations et fusions).
- 3) Organisations séances du prochain C.C.

Fraternellement,

A. DE CONINCK.

Procès-verbal du Bureau Politique du 23.4.1971

Présents : Blume, Debrouwere, De Coninck, Drumaux, Glineur, Levaux, Renard, Turf, Van den Branden, Van Geyt.

Excusés : Coussement, Dussart.

Préparation C.C. des 24 - 25/4.

- Luttes sociales : dégager des propositions de contrôle des prix pour l'im-médiat sans attendre le vote du projet Cools;
  - : lors de l'interpellation au Parlement (par Levaux) dé-pôt d'un voeu (faisant l'objet d'un vote) visant à ramener le contrôle du prix du pétrole devant la Commission des prix;
  - : sortir un tract (le plus rapidement possible) basé sur la discussion parlementaire suite à l'interpellation Levaux;
  - : axer meetings ler Mai sur ces problèmes;
  - : revoir au prochain Secrétariat l'organisation concrète de ces meetings.

Publier ce vendredi un communiqué du B.P. d'appui aux mineurs en grève. (Cl. Renard).

- Agglomérations fédérations et fusions
  - affirmer une position de principe en faveur des fusions
  - se prononcer pour la suppression de structures devenues superflues (gouvernements provinciaux et commissariats d'arrondissement)
  - importance des pouvoirs démocratiques allant jusqu'a la constitution de conseils de quartier
    - élection directe
    - transmission de pouvoirs des institutions centrales vers les nouvelles entités
  - moyens financiers : à puiser essentiellement dans l'Etat et les provinces.
  - prévoir une résolution du C.C.
- Composition Commission C.C.
  - Comité de gestion maison de la Presse : Turf - Lewin - Calsijn - Dussart - Gordower - Tytgat.
- Présidence des séances : samedi après-midi : Dussart  
dimanche matin : Calsijn  
dimanche après-midi : A. Dans.
- Meeting Vietnam à Bruxelles le 24/4  
J. Blume et R. Baligand représenteront la direction du Parti.
- Plan d'activités sur événements internationaux
  - à revoir au Secrétariat
  - établir un calendrier des événements
- Prochain B.P. : réunion par aires.

=====

Schéma pour le rapport au C.C.

sur les agglomérations et fédérations de communes.

1) L'"embouteillage" du projet 868 fait mal augurer des perspectives gouvernementales en matière de concrétisation (par la loi) des réformes constitutionnelles intervenues fin 1970.

Si ce projet, adoptable à la majorité simple, et destiné à traduire un engagement formel des trois partis traditionnels (vote de la "motion Hannotte" lors de l'examen de l'article 108ter sur le statut de l'agglomération bruxelloise) est en panne, que dire de la loi à majorité "très spéciale" requise par la mise en place des institutions régionales (art. 107 quater) - sans parler ni des Conseils culturels (art. 59 bis), ni des Fourons (4e alinéa de l'art. 1er) ?

Il est vrai qu'entretiens, les arrêtés d'exécution de la loi de planification et de décentralisation économiques, antérieure (et dans une mesure certaine contraire) à l'art. 107 quater, se font toujours attendre...

II) Les raisons de l'échec du projet 868 ont été exposées dans la note rédigée pour le B.P. du 16.4.71 - raisons parmi lesquelles la principale est à coup sûr celle exposée au point II,b (p.2) : recul de maints députés - bourgmestres et - échevins devant la perspective de céder de nombreuses prérogatives au profit d'assemblées élues au scrutin direct et proportionnel, échappant à leur contrôle.

III) Nos revendications (nos critères) à l'égard du futur projet.

1) Nous voulons la création, à l'échelle "sous-régionale" ou encore

"supra-communale", de nouveaux pouvoirs démocratiques qui assument :

a) une série de tâches que les communes ont délégué (par nécessité) à "36 sortes" d'intercommunales;

b) les tâches d'intérêt "sous-régional" que l'Etat ou la province exercent en lieu et place des communautés intéressées.

.../..

Cet ensemble de tâches concernent, particulièrement, le développement économique, l'aménagement du territoire, les grands équipements socio-culturels, les transports et communications "sous-régionaux".

- 2) Les nouveaux pouvoirs doivent être exercés par des assemblées élues dès le départ au scrutin direct et proportionnel, comme prévu par feu le projet 868 - avec extension du droit de vote aux immigrés.
- 3) Ces nouveaux pouvoirs doivent s'articuler, vers le haut, avec les pouvoirs régionaux à mettre en place en vertu de l'art. 107 quater de la Constitution. Ils doivent disposer d'une suffisante autonomie de gestion et de moyens (e.a. financiers, par transfert de ressources étatiques et communales) pour assumer leurs tâches.
- 4) Les nouvelles institutions devraient "couvrir" un territoire et une population importants, de l'ordre de nos "grandes sous-régions" du type Borinage, arrondissement d'Alost, etc.

Le "dimensionnement" et la délimitation de leurs territoires devrait se faire sur la base d'une large consultation préalable des conseils économiques régionaux, des forces économiques et sociales de chaque "sous-région" (régionales syndicales, etc.) et des communes concernées.

- 5) La constitution des agglomérations et fédérations ne contredit en aucune manière la nécessité de mener une politique de "redimensionnement" des communes elles-mêmes - à la fois par la poursuite des fusions de petites communes (encore très nombreuses, surtout en Wallonie) et par une éventuelle subdivision de certaines communes-mastodontes (p.ex. Bruxelles-ville) - politique qui nécessite une large information et consultation des habitants.

Mise à part l'état-civil, les communes ainsi "redimensionnées" devraient avoir notamment pour tâches, à l'intérieur des nouvelles entités "sous-régionales" :

.../..

- la gestion des services sociaux locaux;
  - l'administration des crèches, pouponnières, écoles gardiennes et primaires (celle des écoles secondaires incombant aux agglomérations et fédérations);
  - l'organisation de l'information et de la consultation des habitants, au niveau des quartiers et des villages, sur les options importantes aux niveaux "sous-régional" et communal.
- 6) En ce qui concerne Bruxelles - les communistes sont partisans du respect de l'engagement souscrit par une large majorité des deux Chambres, en vue de l'instauration dès l'année scolaire 1971-72, du libre choix de la langue de l'enseignement. Ceci implique notamment, la mise en place, dans le courant de 1971, des deux commissions culturelles unilingues prévues par la Constitution - on a tout le moins, en attendant l'installation du Conseil d'agglomération élu chargé de les composer, de deux organismes provisoires dotés des prérogatives nécessaires pour pourvoir aux besoins "infrastructurels" des deux groupes linguistiques.
- 7) Au cas où la loi laisserait au gouvernement le soin de prendre des mesures d'exécution importantes (délimitation des nouvelles entités, rythme et modalités des transferts de compétence au départ des communes et de l'Etat, etc.) il importerait à la fois :
- que ladite loi trace le "cadre" dans lequel le gouvernement aurait à agir, d'une manière aussi précise que possible, particulièrement en ce qui concerne les problèmes évoqués aux points 1 à 6;
  - que la même loi fasse obligation au gouvernement, de soumettre tous les arrêtés de portée "législative" à la ratification du Parlement, dans l'année qui suit leur promulgation.

Bruxelles, le 20 avril 1971

L. VAN GEYT.

COMMISSIONS C.C.

élues par le Comité Central  
des 24-25/4/71.

KOMMISSIES C.K.

verkozen door het Centraal Komitee  
van 24-25/4/71.

1. Internationale : Debrouwere, Terfve, Nudelhole, R. Gillis,  
Dubosch, Moins, Is. Blume, Raskin.  
Marché Commun : Moins, Dubosch  
Gemeenschappelijke Markt
2. Revendications : Dussart  
Eisen  
- Métallurgie : Frenay, Blume, Blansaer, Baligand,  
- Metaal Withages, Bergen, Levaux.  
- Services Publics : Lonnoy, Van der Vinck, Deglin, Van Hoorne,  
- Openbare Diensten Miermans, Dans, Dekimpe, Van Geyt.
3. Sécurité Sociale : Glineur, Couteau, Calsijn.  
Sociale Zekerheid
4. Santé Publique : Lewin, Raskin, Van Geyt, Glineur, Guisse,  
Volksgezondheid Cl. Coussement, Van Hoorne.  
- Santé )- Gezondheid  
- Urbanisme, loge- )- Urbanisme,  
ment, environne- ) huisvesting,  
ment. ) omgeving.
5. Jeunesse : Urbain Coussement, Cl. Coussement, Cou-  
Jeugd teau, Dawance, Delcroix, Dekimpe, Van  
den Abbeel.
6. Institutions provinciales, ré- : Van Geyt, R. De Smet, Moins, N. Dinant,  
gionales et locales. Magis, Bonnet, Debrouwere, Roth,  
Provinciale, regionale en plaatse- Dejacé.  
lijke instellingen.
7. Féminine mixte : Guisse, Van Geyt, Bleux, R. De Smet.  
Gemengde vrouwenkommissie
8. Education Nationale : Responsable (?), Dejacé, N. Dinant,  
Nationale Opvoeding Hachez.
9. Idéologie : J. Blume, Duchâteau, Debrouwere,  
Ideologie Braet.
10. Economie - finances : Van Geyt, Joye, Nagels.  
Ekonomie - financies
11. Vacances - Verloven : Van Borm, M. Guisse.
12. C.C.P. : Van Borm, Bonnet, Blume, Withages.
13. Gestion Maison Presse : Turf, Dussart, Lewin, Calsijn,  
Beheer Pershuis B. Gordower.

=====

Procès-verbal B.P. extraordinaire du 28/4/71

Présents : Blume, De Coninck, Drumaux, Renard, Van Geyt

Contrôle des prix

Suite à l'interpellation de Levaux et la réponse de Cools, édition d'un tract (mêmes quantités que le D.R. de propagande) et rédaction d'une résolution (Cl. Renard).

## RESOLUTION

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique a examiné les explications fournies par le ministre des Affaires économiques au sujet des mesures qu'il envisage contre les hausses de prix dites "abusives". Données mardi à la Chambre, à la suite d'une interpellation communiste, ces explications font clairement ressortir que les mesures envisagées non seulement manquent de précision, mais encore ne seront pas à même de freiner sérieusement la hausse du coût de la vie.

Si certaines des mesures envisagées, en particulier l'enregistrement comptable, présentent des aspects positifs, les garanties d'une application efficace font, par contre, complètement défaut. Or l'inflation continue et le pouvoir d'achat des travailleurs s'en trouve gravement entamé.

Les insuffisances du projet de loi Cools apparaissent encore plus nettement si l'on tient compte du fait que le gouvernement, qui porte une lourde responsabilité dans la hausse des prix puisqu'il a fixé lui-même les taux de la T.V.A., refuse de réduire certains de ces taux manifestement exagérés. De plus, alors que les prix du secteur de l'énergie ont une incidence déterminante sur le coût de la vie, les prix des produits pétroliers, tout particulièrement, continuent d'échapper au contrôle de la commission des prix.

Le ministre des Affaires économiques a éludé les propositions des parlementaires communistes tendant à agir sur ces deux sources de la vie chère.

D'autre part, le Bureau politique souligne à nouveau qu'un véritable contrôle des prix, conforme aux intérêts des travailleurs et de la masse des consommateurs, suppose des résultats concrets dans la lutte du mouvement ouvrier pour s'assurer la possibilité d'un contrôle effectif de la formation des prix au niveau des entreprises.

Les travailleurs veulent préserver leur pouvoir d'achat. C'est en fonction de ce besoin qu'ils réclament avec insistance l'indexation des barèmes fiscaux, la révision de l'index des prix, des compensations salariales ou autres à la détérioration de leurs moyens d'existence, la mise à charge du patronat des cotisations sociales.

Devant l'impuissance du gouvernement à juguler la hausse des prix, le Bureau politique du P.C.B. considère que la lutte pour ces objectifs ne peut se laisser arrêter par les pré-accords interprofessionnels du début d'avril et que ceux-ci sont déjà dépassés en fait.

Il est de l'intérêt du mouvement ouvrier de garder les mains libres et de développer son action rapidement et en toute indépendance.

Le Bureau politique du P.C.B.

Bruxelles, le 28 avril 1971.

Procès-verbal du Bureau Politique du 30.4.71

Présents : Blume, Coussement, Debrouwere, De Coninck, Drumaux, Dussart, Glineur, Renard, Turf, Van den Branden, Van Geyt.

Excusé : Levaux.

- Situation aux A.C.F.C de Herstal

Drumaux, Dussart et Van Geyt établiront le contact avec Levaux pour déterminer la prise de position du Parti a faire connaître aux travailleurs dès lundi matin 3/5.

- Congrès P.C. tchèque (25/5).

Accord unanime pour confirmer la présence de Van Geyt et Duchâteau. Van Geyt, porteur d'un message, examinera su place s'il y a lieu d'y apporter des amendements.

=====

Mai 1971

BP19-1971-05

PB

19